



## COMMUNIQUE DE PRESSE



Le Comité Technique du lundi 13 avril dernier a accouché d'une nouvelle carte scolaire destructrice pour le tissu scolaire du département. Cette proposition est une attaque forte contre les écoles rurales, dégradant les conditions d'accueil dans les écoles maternelles, poursuivant la destruction des RASED...

La riposte n'a pas tardé ! Les parents d'élèves ont envahi les écoles, décoré les portails, interpellé les services de la DSDEN... La réaction se fait dans l'urgence car le calendrier est serré ! En effet, seul un vote unanime « contre » des représentants des personnels siégeant au CTSD aurait obligé l'Inspectrice d'Académie à convoquer une nouvelle instance au moins 8 jours après la première et à présenter un autre projet. Malheureusement, seuls les représentants des personnels de la FSU ont fait le choix du combat collectif...

Les Maires et Adjointes de la Creuse, informés d'une nouvelle carte scolaire négative pour la Creuse avec 9 postes de professeurs des écoles supprimés pour 18 élèves de moins, avaient décidé de réunir l'AMAC samedi matin pour en débattre. De nombreux articles de presse relataient déjà une prise de position du président de l'AMAC en faveur « d'une carte scolaire ramenée à 0 pour la Creuse en échange d'une restructuration de l'ensemble du tissu scolaire départemental » comme cela se pratique déjà dans le Cantal par exemple.

Lors de cette assemblée, la FSU a été invitée à intervenir et elle ne s'est pas privée de prévenir les maires des dangers d'un tel projet. En effet, le maillage des écoles est désormais tellement distendu (moins d'une commune creusoise sur deux a encore une école...) que cela nécessite déjà de longs déplacements pour de nombreux élèves de notre département. Certains font dorénavant près d'une heure de transport matin et soir pour se rendre à l'école. La FSU est particulièrement attachée, comme les parents, mais aussi de nombreux élus de communes rurales, à une école de proximité. Nous avons aussi rappelé la création des bassins scolaires des années 90 qui, en créant des regroupements en échange de maintien de moyens, permettent aujourd'hui de considérer ces RPI comme des écoles de villes avec toujours les mêmes conséquences en terme de moyens. Pour la FSU, l'urgence n'est pas à la réorganisation mais à l'obtention de moyens pour porter l'ambition de la réussite de tous les élèves du département.

Le déroulement de cette assemblée nous a fortement surpris. Dans un premier temps, le président de l'AMAC a soumis au vote une motion très claire dans laquelle les élus « *s'insurgent contre ce projet [de carte scolaire], dénoncent le désengagement de l'État et sa logique uniquement comptable, refusent les suppressions annoncées, demandent à Monsieur le Recteur et à Madame la Ministre de revoir leur position, sont prêts à se mobiliser pour conserver un enseignement de qualité, gage de réussite et de cohésion* ». Ce n'est que dans un second temps que le député-maire de Guéret a engagé un débat sur les « contreparties » à envisager en terme de regroupements d'écoles. Au final, les maires s'engagent à « réorganiser » le maillage des écoles, engagement dangereux pour notre département surtout quand les moyens exigés du gouvernement ne sont pas quantifiés : quel « geste » sera considéré comme suffisant pour les maires et adjoints de la Creuse ?

Ne cachons pas que la FSU trouve ce positionnement bien timide au regard de la première motion votée qui se trouve par là même vidée de son sens. La FSU aurait préféré que le refus des 9 suppressions de postes soit un préalable à tout engagement de négociations. En l'état actuel, on pourrait connaître des restructurations sans avoir de « geste » significatif.

C'est pourquoi, afin de laisser le temps aux élus d'engager ce processus qui permettra peut-être à la Creuse de se voir créditée de nouveaux moyens, la FSU a décidé de contacter d'autres membres composant la représentation au CDEN comme la FCPE, mais aussi des élus, afin de boycotter ce CDEN.

La FSU constate que le combat qu'elle mène contre cette carte scolaire est juste et qu'il commence à trouver les échos nécessaires chez les élus et les parents d'élèves. Si des avancées doivent voir le jour, elles ne peuvent être le fruit que d'une lutte que nous devons poursuivre ensemble. C'est l'injustice de cette carte scolaire académique et départementale qui est remise en cause, la carte scolaire qui en découle ne peut être ni cohérente ni adaptée au département.

Contact : SNUipp-FSU23 : 06. 30.17.47.53